

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

~~PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE~~

~~PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES~~

~~CABINET MILITAIRE~~

~~CHANCELLERIE~~

 DCRET N° 78/007 DU 5 JANVIER 1978

Portant nomination à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre
du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits
de Chancellerie ;

 SECRET :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite
Congolais :

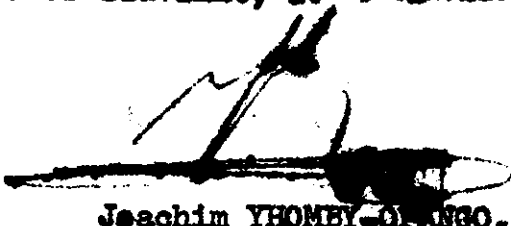
AU GRADE DE COMMANDEUR

Son Excellence Monsieur Paul ULMANN, Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire d'Autriche en République Populaire du Congo -
BRAZZAVILLE.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret
59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits
de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 5 JANVIER 1978


Joachim YHOMBY-OLANGO,

Général de Brigade.